

Rapport annuel 2006 sur la zone euro

2006/2239(INI) - 12/07/2006 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation par la Commission de la déclaration annuelle sur la zone euro, accompagné du premier rapport annuel sur la zone euro.

CONTENU : la Commission a adopté un premier compte-rendu annuel au sujet de la zone euro, qui appelle les États membres à intensifier leurs efforts pour augmenter le potentiel de croissance et créer plus d'emplois, afin de réduire plus rapidement le nombre de chômeurs.

Les défis pour les membres de la zone euro, qui ont une responsabilité particulière envers les 310 millions de personnes qui utilisent l'euro, consistent à accélérer le processus de réforme économique, à promouvoir des politiques macroéconomiques prudentes, à réaliser le marché unique et à jouer un rôle majeur sur la scène internationale.

1) Réformes économiques : la croissance, qui se situe à 2,1% cette année, devrait dépasser légèrement son potentiel dans la zone euro et entraîner la création de plus d'un million de nouveaux emplois. Les trois millions d'emplois déjà créés au cours des quatre dernières années ont fait tomber le taux de chômage à 7,9% en mai, c'est-à-dire au niveau le plus bas depuis près de cinq ans, mais ce n'est pas encore suffisant pour les 12 millions de personnes qui sont toujours sans emploi dans la zone euro.

Bien que tous les États membres de l'UE bénéficient des avantages de la réforme structurelle, les membres de la zone euro ont une raison supplémentaire pour en **accélérer le rythme**: dans une union monétaire, le bon fonctionnement des marchés des produits, du travail et des capitaux facilite l'adaptation économique et peut faire passer la croissance potentielle de 2% à 3%.

L'action à entreprendre dans l'UE est définie dans **les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (2005-2008)** et dans les programmes nationaux de réforme. Dans ce contexte, il faut donner la priorité au renforcement de la R&D dans la zone euro, à l'intensification de la concurrence dans les services et dans les industries de réseau, notamment dans l'énergie, et à une plus grande capacité d'adaptation du marché de l'emploi.

Ces priorités ont une importance particulière pour les membres de la zone euro. Si l'on n'en tient pas compte, les écarts en termes de croissance et d'inflation risquent de s'installer durablement dans la zone euro, d'exiger des efforts d'adaptation encore plus grands pour retrouver la compétitivité perdue et d'agir comme un frein pour la croissance économique de toute la zone.

Il est également crucial de promouvoir **des politiques macroéconomiques prudentes**, et notamment **l'assainissement des finances publiques**, maintenant que la zone euro connaît sa reprise la plus ferme depuis 1999. Dans ce domaine, des mesures pour augmenter l'efficacité de **la coordination des politiques économiques** sont envisageables, comme par exemple soumettre les programmes de stabilité et de convergence avant l'été, c'est-à-dire lorsque les budgets nationaux sont généralement toujours au stade de formation.

Enfin, pour assurer **un modèle social viable**, il est indispensable d'accélérer la croissance et de créer plus d'emplois. Dans ce contexte, les réformes pour lesquelles les pays nordiques ont joué un rôle de pionniers et qui sont souvent désignées sous le nom de « **flexicurité** », peuvent constituer une source d'inspiration pour les États membres de la zone euro. Le rapport reconnaît toutefois qu'il n'y a pas un modèle unique de « flexicurité » applicable à tous et que le principe qui consiste à accroître la flexibilité sur le marché du travail là où c'est nécessaire, tout en préservant certaines sécurités pour les travailleurs peut être mis en

œuvre de plusieurs manières. A ce propos, la Commission a commencé un processus de réflexion et d'analyse sur les différents concepts de "Flexicurité" et à l'intention de présenter une Communication sur cette question au premier semestre de 2007.

2) Une monnaie, un marché : le compte-rendu souligne également le fait que, malgré le poids de l'argument des années 1980 «marché unique, monnaie unique», le marché unique de l'Union européenne est encore loin d'être achevé. Le rapport insiste sur la nécessité d'**une plus grande intégration dans le secteur des services**, dans la mesure où il représente environ 70% de l'emploi et de la valeur ajoutée dans l'économie de la zone euro et joue un rôle essentiel pour faire baisser les prix et accroître la productivité pour l'économie dans son ensemble. En particulier, l'intégration du marché financier contribuerait à améliorer le fonctionnement de la zone euro et à augmenter progressivement le niveau de son PIB de 0,5% à 1,1%.

Pour améliorer durablement la croissance de la productivité, la zone euro doit également générer et surtout **absorber et exploiter des compétences**. Il est primordial d'atteindre un degré élevé de concurrence et de réunir des conditions favorables à l'innovation des entreprises en établissant, entre autres, un cadre intégré et efficace pour la protection des **droits de propriété intellectuelle**. Les entreprises doivent évoluer dans **un cadre réglementaire favorable**, disposer d'une offre suffisante de **main d'œuvre hautement qualifiée** et avoir **accès à des sources de financement** abordables. En outre, il y a lieu d'investir davantage dans la **R&D et l'innovation** et, en particulier, d'exploiter les économies d'échelle au niveau européen en encourageant les dépenses privées en R&D.

Enfin, dans bon nombre d'États membres, les **systèmes d'éducation et de formation** doivent devenir plus performants afin d'améliorer l'offre de main-d'œuvre hautement qualifiée au sein de la zone euro. Des politiques doivent être mises en place pour développer des stratégies cohérentes et globales d'**apprentissage tout au long de la vie**, de façon à réduire sensiblement le nombre de départs prématurés de l'école, à relever le pourcentage de jeunes qui terminent un cycle complet d'enseignement secondaire, et à améliorer la qualité et l'attrait de l'éducation et de la formation professionnelle. L'excellence doit être recherchée au moyen de la mise en réseau des institutions d'enseignement supérieur, des centres de recherche, des centres technologiques et des entreprises. Une utilisation efficace par les États membres des fonds européens disponibles, en particulier du Fond social européen et des Programmes d'éducation et de formation permettrait d'atteindre ces objectifs.

3) L'Euro sur la scène mondiale : l'importance croissante de l'euro en tant que monnaie mondiale et les défis posés notamment par les déséquilibres globaux soulignent combien il est nécessaire que la zone euro joue un rôle prépondérant sur la scène mondiale.

En imposant une présence plus forte sur la scène de l'économie internationale, la zone euro pourrait également défendre plus efficacement ses propres intérêts et relever les défis de l'économie mondiale. Aujourd'hui, la zone euro représente environ le sixième du PIB mondial et le cinquième des échanges internationaux. L'euro ne représente pas seulement une part importante et croissante du marché de la dette internationale (31,5% contre 44% pour le dollar américain à la mi-2005), mais également une large part du passif bancaire international et des transactions de change.

La représentation extérieure de la zone euro dans les institutions financières internationales manque toutefois de cohérence, malgré la volonté de résoudre ce problème affirmée lors du Conseil européen de Vienne en décembre 1998. Cette faiblesse entraîne pour la zone euro des difficultés à défendre les intérêts communs de ses membres et à faire autorité sur les questions économiques mondiales, parmi lesquelles la question cruciale du moyen d'éviter une correction désordonnée des déséquilibres généraux.